

Décision n°40/2023 relative à l'organisation du concours de recrutement de deux cadres

**Le Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique
(AMDL)**

Vu le dahir n°1-11-85 du 29 rjeb 1432 (2 juillet 2011) portant promulgation de la Loi n° 59.09 portant création de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu le Dahir n°1-23-42 du 8 rjeb 1444 (2 juin 2023) portant nomination du Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu la circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 du Chef du Gouvernement relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;

Vu le statut du personnel de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu les postes budgétaires autorisés au titre de l'exercice 2023 ;

Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1 : Dans le cadre du renforcement de son potentiel humain, l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique recrute par voie de concours, deux cadres ayant le profil suivant :

Diplôme	Spécialité	Expérience	Nombre de postes
Ingénieur d'Etat	Une filière se rapportant au domaine du Génie Civil	Expérience professionnelle d'au moins un an dans le secteur public et/ou privé	1
Ingénieur d'Etat	Logistique ou Génie Industriel (option logistique)	Expérience professionnelle d'un an dans le secteur public et/ou privé reconnue, notamment, dans le secteur du transport et/ou de la logistique	1

Les candidats doivent également remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité marocaine ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de recrutement ;

- être titulaire d'un diplôme **reconnu par l'Etat** et donnant accès au grade de cadre conformément au statut du personnel de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, dans les spécialités ci-dessus ;
- justifier de l'expérience professionnelle précitée dans le tableau ci-haut à la date de dépôt du dossier de candidature.

Article 2 : Le concours comprend des examens écrits et des épreuves orales.

Article 3 : La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours sera affichée sur le site web de l'AMDL et sur le portail www.emploi-public.ma et des convocations seront adressées également auxdits candidats par lettre et par email.

Article 4 : Les épreuves écrites du concours auront lieu à **Rabat en Novembre 2023. Le Lieu du concours sera précisé dans les convocations.**

Les résultats seront affichés sur le site web de l'AMDL et sur le portail www.emploi-public.ma.

Les épreuves orales se dérouleront au siège de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique à Rabat, à une date qui sera communiquée lors de l'annonce des résultats des épreuves écrites.

Des convocations seront adressées aux candidats admis à passer les épreuves orales par lettre et par mail.

Article 5 : A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, la liste des candidats admis ainsi que la liste d'attente, classés par ordre de mérite, seront publiées sur le site web de l'AMDL et sur le portail www.emploi-public.ma.

Article 6 : Les dossiers de candidature doivent être soit déposés au Département Ressources Humaines de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, soit envoyés par voie postale à l'adresse de l'Agence sise à :

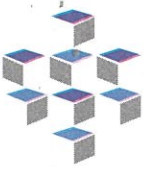
N°11, Angle Avenue d'Alger et rue Al Kayraouane, Hassan B.P. : 4434 Rabat Tour Hassan, et ce au **plus tard** **1.0 NOV 2023** à **16h30**.

NB. : Le dossier de candidature doit être obligatoirement déposé dans une enveloppe fermée portant le nom et prénom du candidat avec référence à la spécialité.

Article 7 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Demande manuscrite de participation au concours adressée au Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son numéro de téléphone, la spécialité et sa signature ;
- Curriculum vitae de l'intéressé (conformément au modèle joint en annexe) dûment rempli et signé ;
- Copie certifiée conforme à l'original de la Carte d'Identité Nationale ;





AMDL

الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة اللوجيستكية
+٠٥1٥٠٠٢+ +٠٤٢٠٤٥٤+ 1 +X٤٤ ٨ +٨8I٤٥+٤+
Agence Marocaine de Développement de la Logistique

- Extrait d'acte de naissance pour les personnes ne disposant pas de la Carte d'Identité Nationale ;
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme accompagnée, le cas échéant de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes délivrés par les universités et établissements étrangers (les attestations de réussite ne sont pas acceptées) ;
- Copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Deux enveloppes timbrées comportant le nom, le prénom et l'adresse exacte du candidat.

NB. : Tout dossier parvenu au-delà du délai fixé ci-dessus ou ne remplissant pas l'une des conditions requises ou ne comportant pas une des pièces constitutives du dossier de candidature, ne sera pas accepté et ne fera l'objet d'aucune suite ou réponse de la part de l'ADML.

Pour les dossiers envoyés par voie postale, la date figurant sur le cachet de la poste fera foi.

Fait à Rabat, le.....27 OCT 2023

Le Directeur Général
de l'Agence Marocaine
de Développement de la Logistique
EL MACHRAFI Ghassane